



Union des Entreprises Luxembourgeoises : Pierre Bley nommé Directeur de l'UEL

Le Conseil d'administration de l'UEL, réuni le 10 décembre 2010, a nommé Pierre Bley Directeur à compter du 1^{er} janvier 2011.

Pierre Bley a assumé la tâche de Secrétaire général de l'UEL depuis sa création en janvier 2001 et a précédemment été responsable des affaires sociales à l'ABBL et conseiller juridique à l'ARBED. Il est Président de la Mutualité des Employeurs et Membre effectif du Conseil Economique et Social. Pierre Bley est titulaire d'un diplôme de maîtrise en droit privé de l'Académie de Nancy-Metz. Il est marié et père de deux enfants.

Par cette nomination, le Conseil d'administration a voulu reconnaître le rôle de la direction de l'UEL dans la défense des intérêts communs des entreprises regroupées au sein des fédérations et des chambres professionnelles membres de l'organisation, et dans la poursuite de la conduite du dialogue social national.

Le Directeur de l'UEL est responsable de la gestion de l'organisation. Il coordonne les activités des groupes de travail, rapporte au Président et rend compte de l'exécution de son mandat au Conseil d'administration.

UEL, le 15 décembre 2010

L'UEL regroupe les organisations suivantes :

Association des Banques et Banquiers, Luxembourg · Association des Compagnies d'Assurances · Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg · Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg · Confédération Luxembourgeoise du Commerce · Fédération des Artisans · Fedil – Business Federation Luxembourg · Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers